

BOUVIGNIES



BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2019



web

« **BIEN VIVRE A
BOUVIGNIES** »

Site officiel : mairie-bouvignies.fr

Facebook : [mairie.bouvignies](https://www.facebook.com/mairie.bouvignies)

Dernièrement, un membre de notre personnel a subi une agression et du matériel a été dégradé dans notre mairie.

Le personnel communal aide et renseigne les bouvigniens dans leurs démarches, encadre leurs enfants, rénove, maintient en état nos bâtiments communaux et nos routes, construit de nouveaux aménagements... Nous lui devons le plus grand respect !

Comme l'immense majorité des habitants, tous les élus de notre commune tiennent à assurer aux agents municipaux leur soutien et leur confiance.

Nous remercions chaleureusement les très nombreuses personnes qui se sont manifestées par des témoignages de réconfort et de sympathie envers notre employée.

Une procédure judiciaire est en cours. La fermeté est attendue !

Chers Bouvigniens,
Chères Bouvigniennes,

Beaucoup d'entre nous choisissent notre commune pour son calme, la proximité avec la nature, son habitat dispersé où les jardins et les points de vue permettent de profiter d'un cadre exceptionnel. Le PLU (plan local d'urbanisme) que nous avons élaboré a pour but de protéger et promouvoir tout cela.

→

Le travail que notre équipe municipale a entrepris depuis longtemps nous permet également de disposer aujourd'hui de services importants. Je pense au gaz, au tout-à-l'égout, à l'éclairage par LED, à la fibre, au cabinet médical, à l'accessibilité de nos bâtiments publics, au matériel de déneigement...

Nos associations proposent de très nombreuses activités, accessibles à tous. Je les remercie encore une fois ici.

Bien sûr, tout n'est pas parfait. En effet, nous avons choisi de concrétiser notre programme avec une fiscalité très modérée, bien plus basse que celle que l'on peut trouver dans de multiples communes de même profil. Ce choix nous oblige à effectuer de très sérieuses économies et prendre du temps pour finaliser nos projets en gardant une gestion raisonnable.

Mais, même si cela ne va pas assez vite pour certains, nous cherchons toujours à préserver et à bonifier le caractère rural, source de satisfaction pour beaucoup et parfois, malheureusement, de contraintes et d'ennuis pour d'autres.

En effet, si nous ne vivons pas les uns sur les autres comme dans certaines cités, les relations de voisinage sont de temps en temps difficiles, voire conflictuelles (nuisances olfactives ou visuelles, bruits, parfois même « chant du coq » qui réveille...).

Les plaintes reçues des habitants par la mairie pour ces problèmes nous interpellent. Il suffirait parfois d'un peu plus d'échanges entre voisins, d'un peu plus de compréhension et de respect d'autrui pour que tout se passe bien mieux. Il ne s'agit pas ici de juger telle ou telle personne, mais de rappeler que « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ».

Quant au coq, s'il veut chanter dès le lever du soleil... Qu'il continue ! Il est chez lui, dans cette campagne que nous aimons tant.

À l'aube de l'été qui approche, je rappelle qu'un registre en mairie est ouvert pour les Bouvigniens isolés, dépendants, handicapés... Celui-ci nous permet de prendre les dispositions nécessaires lors d'une période de canicule. Pour autant, là encore, la citoyenneté, l'échange, l'aide entre voisins restent souvent les meilleures solutions.

Je termine par une excellente nouvelle : par 16 voix pour et 3 abstentions, votre conseil municipal a décidé, une nouvelle fois, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2019.

Tout cela pour que chacun puisse bien vivre à BOUVIGNIES, tout simplement.

Votre dévoué Maire
Frédéric PRADALIER

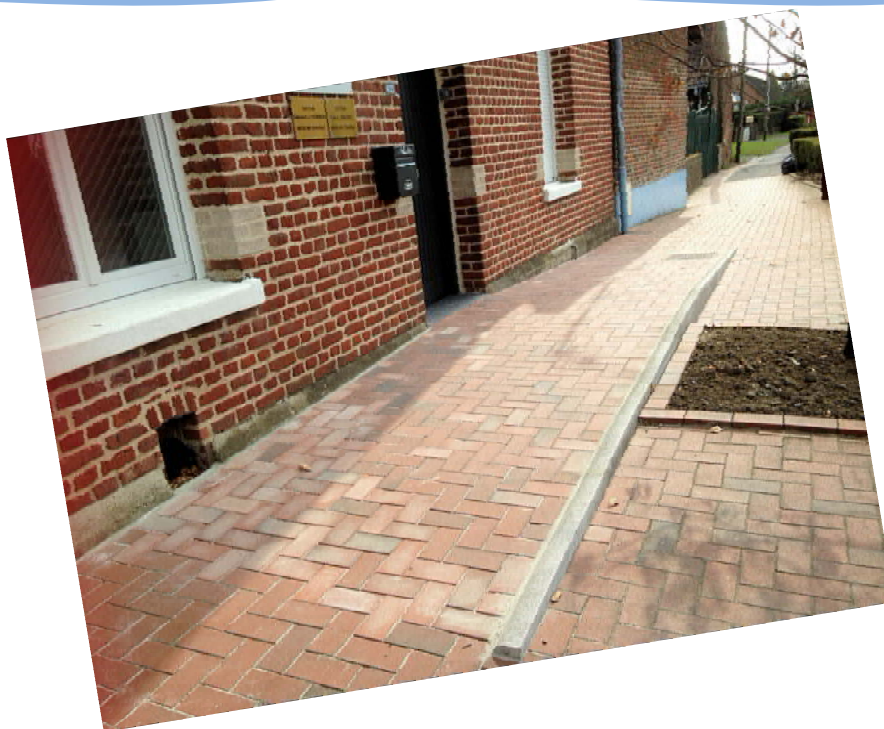
Plantation d'un verger communal près de la cantine garderie

C'était le samedi 9 mars, à l'initiative de la commune et de sa commission environnement, avec l'aimable collaboration de l'association "Les Vergers de la Pévèle" qui a dispensé ses précieux conseils... Merci aux jardiniers-planteurs et à l'association !



Amélioration de l'accessibilité au cabinet médical

Votre
municipalité
continue son
programme
pour faciliter
l'accès à
chacun...



Cérémonie du 1^{er} Mai

Le 1er mai 2019 avait lieu la traditionnelle remise des diplômes aux médaillés du travail en mairie ainsi que l'accueil aux nouveaux arrivants.



Ont été mis à l'honneur Mme Nadine BACQUET, M. Thierry DEKENS, M. Thierry DESRUELLES, Mme Chantal NAPIERALA, Mme Christine DERQUE et M. Stéphane SAUVETRE.

Commémoration du 8 Mai

C'est sous une pluie battante que s'est déroulée la cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Lors de son discours, Monsieur PRADALIER, Maire de Bouvignies, a souligné le sens de cette victoire sur une idéologie totalitaire, violente et raciste. Il a insisté sur la reconnaissance que nous devons à tous ceux qui ont combattu pour libérer les peuples et restaurer la dignité humaine. Enfin, il

a terminé sur notre continent, aujourd'hui, rassemblé autour d'une construction européenne qu'il convient de préserver pour garantir la paix et mieux vivre ensemble. La municipalité remercie les anciens combattants, les élus, la Lyre Coutichoise pour la musique, la Chorale "Chante Bouvignies" et les enfants pour les chants.



Bienvenue à Mme BUCZEK, notre nouvelle secrétaire de Mairie !

Véronique BUCZEK remplace désormais Marie MARCHANT au poste de Secrétaire de Mairie.

Agent de la fonction publique territoriale depuis 1996, tout d'abord en qualité d'Agent Administratif en Mairie d'HAMEL, elle a progressé dans sa carrière en obtenant les concours d'Adjoint Administratif puis de Rédacteur.

Après 17 années de service en qualité de Secrétaire de Mairie à ESTREES, elle a décidé de donner un nouvel essor à sa carrière professionnelle en rejoignant la commune de BOUVIGNIES.

Avec son expérience déjà riche, elle a intégré notre équipe municipale en février.

Nous lui souhaitons le meilleur épanouissement professionnel parmi nous.



Nettoyage communal

Chaque année, le nettoyage de notre commune est organisé par la commission environnement.

Ce samedi 16 mars, il fallait être bien courageux pour braver la météo et ramasser les trop nombreux objets abandonnés dans les fossés, sur les bas-côtés, dans nos espaces verts... pendant toute une année, par des individus qui manquent cruellement de civisme.

Merci à tous ceux qui se sont investis dans cette tâche bien ingrate.



Environnement



Voici les règles pratiques pour éviter de créer des nuisances

Votre tondeuse à gazon en marche ne doit pas dépasser une puissance acoustique limitée par les normes.

Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage.

Gérez les nuisances sonores occasionnelles de façon courtoise, avec vos voisins :

- Les travaux de bricolage bruyants et gênants ne doivent pas être effectués le dimanche ou les jours fériés, ni pendant les heures de repos (le soir).
- Les voisins doivent être prévenus des fêtes organisées chez vous.

Le Règlement amiable

Si vous êtes victime de nuisances sonores, il est souhaitable de rechercher avant tout une solution amiable avec l'auteur du désagrément :

- Faites-lui part directement des troubles qu'il vous cause et invitez-le courtoisement à les faire cesser,
- S'il refuse de faire cesser les bruits, envoyez-lui une lettre recommandée avec accusé de réception pour l'informer par écrit, des troubles qu'il vous cause.

La médiation pénale

Pour permettre aux plaintes d'aboutir rapidement, éviter les classements sans suite des dossiers et favoriser le dialogue entre les parties, le Procureur de la République peut ordonner le recours à un médiateur. Il s'agit souvent d'une association de défense des victimes des nuisances sonores ou d'un conciliateur recruté par le juge d'instance qui est chargé de convoquer les parties et de mettre en place des solutions « librement négociables ».

Les conflits peuvent ainsi se régler grâce à la neutralité du médiateur et à son savoir-faire.

Vigilance citoyenne : Prévention des cambriolages

Rappelons que chaque Bouvignien peut informer la gendarmerie dès qu'il remarque quelque chose d'inhabituel : cambriolage, agression, dégradation... mais aussi tout ce qui ressemble à du repérage ou des comportements anormaux : véhicule qui circule lentement, porte-à-porte bizarre, camion de déménagement alors que vos voisins sont absents, bruits inhabituels...

Gendarmerie d'Orchies : 03 20 71 80 57



Communauté de Communes Pévèle Carembault

La Pévèle Carembault recense vos vergers et arbres fruitiers !

La Pévèle Carembault a besoin de vous ! Elle lance une opération pour connaître les arbres fruitiers que vous avez dans votre jardin, ainsi que vos vergers. Il s'agit d'une démarche de sensibilisation de long terme, dont l'objectif est la restauration des vergers, et pourquoi pas la création de nouveaux vergers près de chez vous. Ce recensement a également pour but de vous sensibiliser aux espèces locales, afin de préserver la biodiversité de notre territoire.

Si vous possédez, ne serait-ce que quelques arbres fruitiers, contactez-nous par téléphone (03 20 59 48 32) ou par mail (bdeschuytter@pevelecarembault.fr). Nous pouvons également vous rencontrer pour échanger sur ce projet et vous mettre en relation avec des associations qui peuvent vous conseiller sur l'entretien de vos vergers. À vous de jouer !



La Ferraille

La municipalité a organisé le samedi 6 avril un ramassage de ferraille sur le territoire communal, au profit du Centre Communal d'Action Sociale.



La municipalité remercie le personnel communal ainsi que les bénévoles qui ont participé à cette action.

Le Comité des Fêtes



Le comité des fêtes a été créé le 10 mai 1996 avec les mêmes membres du bureau engagés depuis juin 1998

Les actions menées ont été nombreuses, diversifiées et les bénéfices ont permis d'en faire profiter les enfants de Bouvignies, sans aucune subvention de la part de la mairie.

Les ruralies, les repas en soirée, les braderies, les fêtes du 13 juillet, les fêtes de clôture du centre aéré ont été autant d'occasions pour se divertir, se retrouver et s'amuser.

Ce qui a permis de pouvoir emmener plus de 80 enfants de 6 à 11 ans, tous frais compris, au parc Disneyland Paris, d'organiser pour nos tout-petits de 3 à 5 ans, des spectacles de magie, de clown et de marionnettes en période de Noël, suivis d'un goûter et d'un cadeau.

Grands et petits ont défilé pour Halloween avec distribution de petits gadgets, pour terminer autour d'une collation au manoir.

Le 13 juillet, les enfants pouvaient défiler avec les lampions, petits et grands pouvaient se restaurer, faire quelques pas de danse avant le feu d'artifice lancé à 23 heures.

Les enfants ont pu également s'éclater au travers de jeux gonflables, d'escalades et d'aventures dans notre magnifique parc du manoir.

N'oublions pas la fête de clôture du centre aéré qui permet de rassembler les familles pour voir le spectacle de leurs enfants élaboré par les monos. Le comité des fêtes organisait la restauration, la buvette et prenait en charge la sono.

Nous remercions tous nos bénévoles qui, pendant toutes ces années, se sont investis pour nous permettre d'organiser et réaliser ces manifestations.

Lors de notre assemblée générale du 20 avril 2019, les membres du bureau ont démissionné

Bernadette Salmon	Présidente
André Loubert	Vice-Président
Martine Huloux	Trésorière
Véronique Petit	Secrétaire
Pour laisser la place après un vote unanime à	
Pauline Artisien	Présidente
Ophélie Artisien	Trésorière
Camille Lebrun	Secrétaire



Le comité des fêtes prend un air de jeunesse, mais continue avec le soutien des anciens bénévoles. Les nouveaux sont toujours les bienvenus.

Les nouveaux membres du bureau et leurs bénévoles ont déjà organisé, le samedi de Pâques, une chasse aux œufs et des activités ludiques, la braderie et la vente des roses pour la fête des mères.



13 juillet



Fête de l' ALSH



Escalade et Aventure



Escalade et Aventure



Escalade et Aventure



Jeux gonflables



Ruralies



Repas dansant



Halloween

Clown stabylo



Disney Land Paris



Magie



Disney Land Paris



Braderie

Que faire en cas de canicule ou de fortes chaleurs ?

Pour les Bouvigniens isolés, dépendants, handicapés..., il existe un registre en mairie. Vous pouvez vous y inscrire ou y inscrire un proche, un ami ou un voisin.

Ce registre nominatif permet aux services communaux de recenser les personnes particulièrement vulnérables et de prendre ainsi les dispositions nécessaires lors d'une période de canicule ou en cas de déclenchement d'un plan d'urgence.

Si vous souhaitez vous y inscrire, vous pouvez vous rapprocher de la Mairie, par téléphone : 03.27.91.20.13 ou par mail : mairie.bouvignies@wanadoo.fr.

En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est également mis à disposition du public :



Vacances, partir en toute tranquillité !

La gendarmerie et la police nationale veillent sur les logements laissés vides pour les vacances.

Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant votre absence :

- Avant de partir, il est conseillé de signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ afin que des patrouilles soient effectuées de jour comme de nuit, en semaine comme le weekend.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres et ne pas oublier, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Un voisin ou un ami peut également veiller pendant votre absence en relevant le courrier, en ouvrant ou fermant les ventaux...
- Vérifier le bon état de vos serrures et verrous.
- Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr.

Ces quelques conseils de sécurité vous permettront de passer de bonnes vacances !





CENTRE DE LOISIRS

JUILLET 2019



L'équipe d'animation débarque sur l'île de Bouvignies pour y découvrir les différentes coutumes tropicales et le vivre ensemble.
Vous y découvrirez des animations sur mesure et une équipe motivée à faire passer des vacances inoubliables à vos aventuriers.

ATTENTION, l'aventure ne sera pas de tout repos, l'île cache bien des surprises et n'est pas aussi calme que l'on pourrait le penser !
Etes-vous prêt à percer les mystères de l'île de Bouvignies ?

Les aventuriers seront répartis par tranche d'âge.
Les animations et les sorties seront adaptées à chaque tranche d'âge pour respecter le rythme de chacun et pour que tous les aventuriers puissent trouver leur bonheur.

Infos : leroyjessica0709@gmail.com / 07.88.45.30/31



8-11 ANS



SODA'S CLUB





L'Amicale Laïque de Bouvignies

Cette année l'amicale a été un peu plus discrète. Nous avons tout de même réussi à lancer des actions afin de pouvoir financer les sorties scolaires de nos enfants. Mais avouons-le, le bureau s'essouffle... toujours à la recherche de nouvelles idées, de nouvelles recrues, pas simple de concrétiser nos projets. Rappelons que grâce à cela les enfants de l'école « Pigeon Vole » peuvent bénéficier d'activités extrascolaires.

Ces moyens financiers ont permis aux élèves de pouvoir profiter du zoo de Lille, du LAM de Villeneuve d'Ascq, de la visite du musée de la mine de Lewarde, de spectacles de marionnettes. Un beau programme attend les élèves de CM pour la classe découverte autour des châteaux de la Loire...

L'Amicale en lien avec tous les niveaux de l'école Pigeon Vole a organisé une exposition artistique sur le thème : « Moi, jeux » qui nous a montré toute la force créatrice de nos petits et jeunes Bouvigniens autour du jeu.

La traditionnelle fête de l'école Pigeon Vole, dont l'amicale est l'organisatrice et la responsable aura lieu cette année

le samedi 29 juin 2019 au manoir de Bouvignies

Nous rappelons que sans bénévoles cette fête n'aurait pas lieu.

Chacun de nous est invité à venir aider pour que cette fête soit une réussite.

contact 06 13 24 82 28 (idées, renseignements, candidatures...)



Grand prix cycliste de la Municipalité 2019



Bravo et merci aux 350 coureurs pour ce spectacle magnifique.
Merci également au Cyclo Club d'Orchies et aux nombreux bénévoles
pour l'organisation.

Merci enfin aux nombreux spectateurs et aux riverains pour le respect
des règles de stationnement et de circulation.

L'adjoint André LOUBERT

Le Club Tendresse

Un senior est un retraité qui aime les jeux de société (cartes, scrabble, tarot, triominos...). Il aime aussi les rencontres et l'amitié. Il aime également discuter et bien manger. Le club "Tendresse" offre tout ce que désire un senior : les jeux de société le mardi après midi avec dégustation gratuite de café ou chocolat, spéculos et boissons diverses.

Nous organisons 3 repas par an à prix coûtant et 2 repas gastronomiques, 1 dansant avec orchestre au cours de l'assemblée générale et un autre pour fêter Noël (gratuit pour les adhérents).

Un senior aime aussi se divertir, se cultiver. Le club organise 3 sorties par an : visite d'un lieu historique ou d'un musée le matin, suivie d'un repas dansant.

Le club "Tendresse" permet donc à un senior de passer de bons moments, de voyager. Le coût de l'abonnement annuel est de 13 euros, renseignements, inscriptions le mardi de 14 à 16 heures, au Manoir (parc de loisirs, rue Dombrée).

Le Président



La chorale « Chante Bouvignies »

Le chant choral

Lorsqu'on dit qu'on va chanter dans une chorale, cela fait toujours très ringard. Outre le fait que le chant, c'est magnifique, c'est un don de soi, ça demande une générosité, les bienfaits du chant sont nombreux :

Chanter fait travailler votre cerveau !
Chanter fait travailler le souffle !
Chanter entretient votre forme !
Chanter chasse les idées noires !



Chanter en chœur : en plus d'offrir les bienfaits de l'art vocal, le chant choral constitue une activité sociale enrichissante. Chanter en groupe, c'est respirer ensemble, fournir un effort collectif et contribuer à un résultat global en synchronisant son énergie à celle des autres.



La chorale "Chante Bouvignies"

Répétitions stade de Bouvignies, le jeudi à 20 h 30 (tous les 15 jours)

Renseignements : Béatrice : 06 88 07 42 81 - Marie-Pierre : 03 27 91 27 28



«Jouez Nature»

Tennis Club du Manoir de Bouvignies

Tous au Tennis

Association loi 1901
JO du 12/08/87 n° 32

Les réinscriptions avec les nouvelles clés
débuteront le samedi 1er juin 2019.

Pensez au stage d'été avec moniteur
diplômé d'État, 1 heure chaque
samedi de juillet.

Le Bureau du TCM Bouvignies.



Pour tous renseignements :
Par e-mail : tcmbovignies@yahoo.fr
Vincent Rocher 06 79 91 48 19
Franck Polyn 06 20 41 37 54

L'Entente Sportive de Bouvignies

L'ESB recrute !

Vous êtes fan du ballon rond et aimez le sport collectif ?

Alors venez évoluer au sein de nos équipes...

Nous serons heureux de vous accueillir dans une ambiance familiale et chaleureuse, au cœur d'un cadre
verdoyant et pittoresque.

URGENT :

Nous manquons d'effectifs en catégorie « Seniors » afin de créer une seconde équipe car nous montons en
division supérieure à la rentrée prochaine. Cependant cette montée est subordonnée à cette obligation de
posséder deux équipes seniors de football au club.

N'hésitez donc pas à apporter votre talent et votre bonne humeur !

Venez nombreux vous licencier !

Contacts :

Président : Jean-Claude DUPUICH 06 24 25 00 72
Secrétaire : Xavier VAN OVERTVELDT 06 17 96 90 66
Coatch : Cédric DUCHAT 06 10 15 17 74

Entente Sportive de Bouvignies

Stade du Château
295, rue de la Place
59870 Bouvignies



Lutte contre les violences faites aux femmes

Le département du Nord est particulièrement touché par le phénomène des violences faites aux femmes :

- 3 femmes sont décédées en 2018 sous les coups de leur conjoint ou ex conjoint dans le Nord, 5ème département le plus touché (source Ministère de l'Intérieur).
- 896 femmes victimes de violences conjugales ont été recensées par le numéro vert 3919 dans le Nord en 2017 (source FNSF)
- 2 femmes par jour en moyenne sont reçues pour violences par l'unité médico-judiciaire du CHR de Lille.

EN CAS DE VIOLENCES, BRISEZ LE SILENCE !
Des professionnels sont là pour vous aider !

COORDONNÉES UTILES POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

- **SCJE - SAVAD**
Service d'Aide aux Victimes et
d'Accès aux Droits
89, rue des Blancs Mouchons
59500 Douai
03 27 88 29 52
www.scje.fr
- **SIJADIS**
Service d'Investigation Judiciaire,
d'Accès au Droit et d'Insertion Sociale
12, rue Saint Christophe
59500 Douai
03 27 98 26 84
accueil@sjedis.com
sjedis.com

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
Au travail, à la maison, dans l'espace public,...

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE 3919*

RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER

STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR #NeRienLaisserPasser

*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

En cas d'urgence appelez :
POLICE SECOURS : 17 ou 112 (à partir d'un portable)

Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité
Direction Départementale de la Cohésion Sociale - Nord (DDCS)
ddcs-droitsdesfemmesegalite@nord.gouv.fr
© Tous droits réservés DDFE - 2019

PAO : Jérôme Nougailon - conceptvisuel@gmail.com - Teatimecolor / Février 2019